Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE METZ

Registre du Commerce et des Sociétés
31 rue du Cambout - CS 20223 - 57000 METZ
Ouvert au public de 8h30 à 11h45
tél 03.87.36.60.98 de 14h à 16h sauf mercredi

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET ERIC MARECHAL
5 IMPASSE DE L'AUBEPINE
57245 PELTRE

V/REF :
N/REF : 2013 B 1060 / 2017-B-4841

Le greffier du tribunal d'instance de Metz certifie qu'il a reçu le 19/07/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/09/2016.

Rapport de gestion en date du 06/03/2017

Procès-verbal d'assemblée en date du 31/03/2017

Rapport du commissaire aux comptes en date du 15/03/2017

Concernant la société

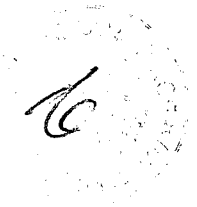
ABC DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
rue Sébastien Vauban
3 ZAC de la Fontaine des Saints
57300 Trémery

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-4841 le 25/08/2017

R.C.S. METZ TI 798 324 505 (2013 B 1060)

Fait à METZ le 25/08/2017,

LE GREFFIER



DEPOSE AU GREFFE DU RCS
17 B 4841
Le 19 JUIL. 2017

Le Greffier

ABC DISTRIBUTION

Société par actions simplifiées au capital de 1.000 euros
Siège social : EUROTRANSIT 3, ZAC Fontaine des Saints
Rue Sébastien Vauban, 57300 TREMERY
RCS METZ

ANNEXES AU BILAN AVANT REPARTITION
EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2016

Pour Copie certifiée conforme,
La gérance

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2016

Désignation de l'entreprise : ABC DISTRIBUTION — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise RUE SEBASTIEN VAUBAN ZAC FONTAINE DES SAINTS 57300 TREMERY — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 79832450500014 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2016

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 159	AG 1 258	3 901
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	39 500	AK 6 022	33 478
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP	8 893	AQ 891	8 002
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 400 575	AS 756 766	2 643 809
	Autres immobilisations corporelles	AT	168 024	AU 27 649	140 375
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	875 835	BC	875 835
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	1 405	BI	1 405
	TOTAL (II)	BJ	4 499 391	BK 792 587	3 706 804
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	35 397	BM	35 397
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	19 598	BW	19 598
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 173 739	BY	1 173 739
	Autres créances (3)	BZ	670 892	CA	670 892
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	145 946	CG	145 946
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	18 605	CI	18 605
	TOTAL (III)	CJ	2 064 179	CK	2 064 179
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 563 570	1A 792 587	5 770 983

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF** avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise : ABC DISTRIBUTION — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)	DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	213 000
	Report à nouveau	DH	60
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	44 580
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	258 740
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 852 754
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 427
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	863 305
	Dettes fiscales et sociales	DY	414 398
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	555 441
	Autres dettes	EA	822 919
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	5 512 243
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 770 983

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont : Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 277 301
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 471

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2016

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ABC DISTRIBUTION — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens *	FD	843	FE		FF	843	
	Production vendue : services *	FG	3 954 368	FH	329 013	FI	4 283 381	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 955 211	FK	329 013	FL	4 284 224	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	45 961	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	40 882	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 371 072	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	56 391	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	1 526	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	409 880	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	4 656	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 054 606	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	53 486	
	Salaires et traitements *					FY	759 955	
	Charges sociales (10)					FZ	177 438	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux amortissements *					GA	609 418	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	33	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 127 387	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	243 685	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	21 260	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	733	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	21 993	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	50 105	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	50 105	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(28 111)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	215 573	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2016

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABC DISTRIBUTION — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	49 020
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	49 020
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	62 756
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	168 268
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	231 024
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(182 004)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	(11 011)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 442 085
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 397 505
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	44 580

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	101 892
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	21 260
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	35 000
(9)	Dont transferts de charges	A1	40 882
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	28
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
PENALITES ET AMENDES	1 573	
DONS ET LIBERALITES	35 000	
SINISTRES	3 183	
REFACTURATION CASSE	23 000	48 000
MISES AU REBUT	168 268	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2016

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP 2053 2016
EXTENSION 1

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
APUREMENT CREANCES		1 020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2016

Désignation de l'entreprise : ABC DISTRIBUTION — Néant ☐*

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**		KD	34 063	KE		KF	10 597
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP	5 087	KQ		KR	3 806
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS	2 026 500	KT		KU	1 677 660
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *			KY	36 500	KZ		LA	105 116
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	18 555	LC		LD	7 852
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
		TOTAL III		LN	2 086 643	LO		LP	1 794 434
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U	1 651 525	8V		8W	555 730
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	1 000	1U		1V	405
		TOTAL IV		LQ	1 652 525	LR		LS	556 135
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	3 773 231	ØH		ØJ	2 361 166

CADRE B IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	IO		LV		LW	44 659	1X		44 659
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	8 893	MI		8 893
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	303 585	MK	3 400 575	ML		3 400 575
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ	141 616	MR		141 616
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	26 408	MU		26 408
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
		TOTAL III	IY		NG	303 585	NH	3 577 492	NI		3 577 492
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		IØ		ØX	1 331 420	ØY	875 835	ØZ		875 835
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	1 405	2G		1 405
		TOTAL IV	I3		NJ	1 331 420	NK	877 240	2H		877 240
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	1 635 005	ØL	4 499 391	ØM		4 499 391

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-SD *bis* 2016

Exercice N clos le 30092016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ABC DISTRIBUTION Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥ AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2016

Désignation de l'entreprise ABC DISTRIBUTION — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	392	PF	6 888	PG		PH	7 280
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	154	PW	737	PX		PY	891
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	311 378	QA	748 973	QB	303 585	QC	756 766
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	3 013	QI	15 025	QJ		QK	18 038
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 548	QM	6 063	QN		QO	9 611
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	318 094	QV	770 798	QW	303 585	QX	785 307
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	318 486	ØP	777 686	ØQ	303 585	ØR	792 587

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incor-po-relles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2016

Désignation de l'entreprise ABC DISTRIBUTION — Néant ☒ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises — financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises — exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(8)

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2016

Désignation de l'entreprise : ABC DISTRIBUTION — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	875 835	UM		UN	875 835
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	1 405	UV		UW	1 405
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	1 173 739		1 173 739		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	9 128		9 128		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	2 000		2 000		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	75 000		75 000		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	392 956		392 956		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	31 549		31 549		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	160 259		160 259		
	Charges constatées d'avance	VS	18 605		18 605		
	TOTAUX	VT	2 740 476	VU	1 863 237	VV	877 240
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 471	1 471		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	2 851 283	616 341	2 234 942	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 565	2 565		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	863 305	863 305		
Personnel et comptes rattachés		8C	95 970	95 970		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	49 713	49 713		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	221 819	221 819		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	46 895	46 895		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	555 441	555 441		
Groupe et associés (2)		VI	862	862		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	822 919	822 919		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	5 512 243	VZ 3 277 301	2 234 942	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 520 880	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	862
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	525 675			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2016

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016 dont le total est de 5 770 982,90 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 44 579,99 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2014 au 30/09/2015.

ABC DISTRIBUTION

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail immobilier
- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	*de 01 à 03 ans*
Brevets	*07 ans*
Agencements, aménagements des terrains	*de 06 à 10 ans*
Constructions	*de 10 à 20 ans*
Agencement des constructions	*12 ans*
Matériel et outillage industriels	*05 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 06 à 10 ans*
Matériel de transport	*04 ans*
Matériel de bureau et informatique	*de 03 à 10 ans*
Mobilier	*de 05 à 10 ans*

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Au niveau du bilan, il a été déduit de l'impôt sur les sociétés à payer la somme de 43 974 euros au

titre du CICE 2015 et mis en créances à recevoir la somme de 30 749 euros au titre du CICE 2016.
Au niveau des charges de personnel, il a été déduit la somme de 43 318 euros au titre du CICE.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Conformément aux termes du contrat de location gérance, la société ABC MOSELLE a refacturé à la société ABC LOGISITIQUE la somme de 23 000 euros au titre du matériel cassé.
Il figure en charges exceptionnelles la somme de 168 268 euros au titre du matériel mis au rebut, ainsi qu'une somme de 35 000 euros au titre de dons effectués.
En produits exceptionnels figure une refacturation de 48 000 euros à ABC BLANCHISSERIE de linge mis au rebut.
A noter que figure dans les comptes également des dépenses somptuaires pour une somme de 3 000 euros.

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	*34 063*		*10 597*
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	*5 087*		*3 806*
Install. techniques, matériel, outillages industriels	*2 026 500*		*1 677 660*
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport	*36 500*		*105 116*
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*18 555*		*7 852*
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	*2 086 643*		*1 794 434*
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	*1 651 525*		*555 730*
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	*1 000*		*405*
TOTAL	*1 652 525*		*556 135*
TOTAL GENERAL	*3 773 231*		*2 361 166*

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			*44 659*	*44 659*
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			*8 893*	*8 893*
Install. techniques, matériel, outillages industriels		*303 585*	*3 400 575*	*3 400 575*
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport			*141 616*	*141 616*
Matériel de bureau, informatique, mobilier			*26 408*	*26 408*
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		*303 585*	*3 577 492*	*3 577 492*
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		*1 331 420*	*875 835*	*875 835*
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			*1 405*	*1 405*
TOTAL		*1 331 420*	*877 240*	*877 240*
TOTAL GENERAL		*1 635 005*	*4 499 391*	*4 499 391*

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	392	6 888		7 280
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	154	737		891
Install. techniques, matériel et outill. industriels	311 378	748 973	303 585	756 766
Installations, agencements divers				
Matériel de transport	3 013	15 025		18 038
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 548	6 063		9 611
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	318 094	770 798	303 585	785 307
TOTAL GENERAL	318 486	777 686	303 585	792 587

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	6 888				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales,agencements,constructions	737				
Install. tech., matériel, outill. industriels	748 973				
Installations, agencements divers					
Matériel de transport	15 025				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	6 063				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	770 798				
TOTAL GENERAL	777 686				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	875 835		875 835
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 405		1 405
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 173 739	1 173 739	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	9 128	9 128	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	2 000	2 000	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	75 000	75 000	
- T.V.A.	392 956	392 956	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	31 549	31 549	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	160 259	160 259	
Charges constatées d'avance	18 605	18 605	
TOTAL GENERAL	2 740 476	1 863 237	877 240
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	1 471	1 471		
- plus d'un an	2 851 283	616 341	2 234 942	
Emprunts et dettes financières	2 565	2 565		
Fournisseurs et comptes rattachés	863 305	863 305		
Personnel et comptes rattachés	95 970	95 970		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 713	49 713		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	221 819	221 819		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	46 895	46 895		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	555 441	555 441		
Groupe et associés	862	862		
Autres dettes	822 919	822 919		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	5 512 243	3 277 301	2 234 942	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 520 880			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	525 675			
Emprunts et dettes contractés auprès associés	862			

8 - AUTRES TABLEAUX

8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations		*875 835*	
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	*1 133 245*	*34 460*	
Autres créances	*153 204*		
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*418 467*	*12 291*	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	*185 897*		
Autres dettes	*822 919*		
Produits de participation			
Autres produits financiers		*21 260*	
Charges financières			

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	*21 260*
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	*146 879*
Autres créances	*193 808*
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	*361 947*

9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*1 471*
Emprunts et dettes financières divers	*2 565*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*281 412*
Dettes fiscales et sociales	*106 682*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	*822 919*
TOTAL	*1 215 049*

9.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	*18 605*	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	*18 605*	

Commentaires:

9.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	*100*	*10,00*
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	*100*	*10,00*

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	*843*
Prestations de services	*4 283 381*
TOTAL	*4 284 224*

Répartition par marché géographique	Montant
France	*3 955 211*
Etranger	*329 013*
TOTAL	*4 284 224*

9.6 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impots	Impots
Résultat courant	*215 573*	*5 088*
Résultat exceptionnel (et participation)	*-182 004*	
Résultat comptable	*44 580*	*5 088*

Commentaires:

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.1 - CREDIT BAIL IMMOBILIER

	Terrains	Constructions	Total
Valeur d'origine			
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

10.2 - CREDIT BAIL MOBILIER

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine	*112 075*	*544 357*	*656 432*
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL	*112 075*	*544 357*	*656 432*
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	*1 082*	*33 327*	*34 409*
- Exercice	*10 846*	*92 036*	*102 882*
TOTAL	*11 928*	*125 363*	*137 291*
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	*23 883*	*131 990*	*155 873*
- à plus d'un an et cinq au plus	*83 606*	*321 689*	*405 296*
- à plus de cinq ans			
TOTAL	*107 490*	*453 679*	*561 169*
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus	*1 121*	*6 353*	*7 474*
- à plus de cinq ans			
TOTAL	*1 121*	*6 353*	*7 474*
Montant pris en charge dans l'exercice	*10 194*	*91 698*	*101 892*

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.3 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
Loyers crédit-bail mobilier	*559 647*
Nantissement fonds de commerce CM	*840 000*
Nantissement fonds de commerce BPI	*400 000*
Nantissement comptes a terme CM	*168 896*
Caution ANAIS CE	*490 000*
Caution ANAIS BPALC	*250 000*
TOTAL	*2 708 543*
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	*740 000*
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	*1 408 896*

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
Caution BOURGUIGNON S. CM	*1 059 000*
Caution BOURGUIGNON BPALC	*250 000*
TOTAL	*1 309 000*
Dont concernant :	
- les dirigeants	*1 309 000*
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.4 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	*7 269*
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	*7 269*

Commentaires:

10.5 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	*36*	
Ouvriers		
TOTAL	*36*	

Commentaires:

DEPOSE AU GREFFE DU RCS
1 + B 4841
Le 19 JUIL. 2017

Le Greffier

ABC DISTRIBUTION

S.A.S. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : RUE SEBASTIEN VAUBAN
ZAC FONTAINE DES SAINTS
57300 TREMERY
R.C.S : METZ B 798 324 505

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 30/09/2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30/09/2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux. Lors de cette Assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **4 284 223,97** Euros contre **4 052 684,70** Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de prestations de services.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **4 127 387,40** Euros pour l'exercice, contre **3 653 524,05** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **2 054 605,77** Euros au 30/09/2016 contre **2 013 906,87** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **53 485,58** Euros au 30/09/2016 contre **35 485,43** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **759 954,68** Euros au 30/09/2016 contre **781 676,57** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **177 438,36** Euros au 30/09/2016 et **195 531,46** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **609 418,06** Euros au 30/09/2016 contre **297 820,85** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-28 111,49** Euros, contre **-969,99** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-182 004,19** Euros au 30/09/2016, contre **-316 474,31** Euros au titre de l'exercice précédent.

Dans les charges exceptionnelles figurent notamment :

- la somme de 168 268 euros au titre du matériel mis au rebut ;
- la somme de 35 000 euros au titre de dons effectués dans le cadre du mécénat ;
- la somme de 23 000 euros refacturée par la société ABC MOSELLE au titre du matériel cassé ou disparu, et ce conformément au contrat de location gérance conclu.

Dans les produits exceptionnels figure une refacturation de 48 000 euros à ABC BLANCHISSERIE au titre de linge mis au rebut.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **44 579,99** Euros contre un bénéfice de **97 992,67** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous escomptons conserver une dynamique de développement de chiffre d'affaires, avec pour objectif un taux de développement de l'ordre de 10%.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES

Notre société ne détient aucune filiale.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé notre société n'a pris aucune participation.

PRISES DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé notre société n'a pris le contrôle d'aucune société.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2016 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **4 499 391,22** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **792 586,82** Euros, soit un montant net de **3 706 804,40** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **3 454 744,99** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **35 397,48** Euros, contre **41 578,98** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **2 010 175,93** Euros, contre **1 904 334,92** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **258 739,60** Euros, contre **214 159,61** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **5 512 243,30** Euros contre **5 205 715,89** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **4 371 072,07** Euros au 30/09/2016, contre **4 085 910,02** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **243 684,67** Euros, contre **432 385,97** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **30/09/2016** fait ressortir **un bénéfice** de **44 579,99** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **59,61** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **44 639,60** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 44 000,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 639,60 Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que dans les comptes de l'exercice écoulé figurent des dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Ainsi, il a été réintégré des dépenses liées aux parts de chasse pour un montant de 3 000 euros, ainsi que des loyers non déductibles de véhicules de tourisme pour un montant de 3 048 euros.

TABLEAU DES RESULTATS

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce. Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions figurant dans le rapport spécial établi par le Président.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Les comptes de la société ABC DISTRIBUTION étant certifié par la société VB EXPERTISE, représentée par Monsieur WAGENHEIM Vincent, Commissaire aux Comptes, implique que nous sommes tenues de publier des informations sur les délais de paiement des fournisseurs depuis le 01/01/2009 (art. L441-6-1, al.1).
A ce titre vous trouverez un tableau récapitulatif indiquant la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance (art. D441-4).

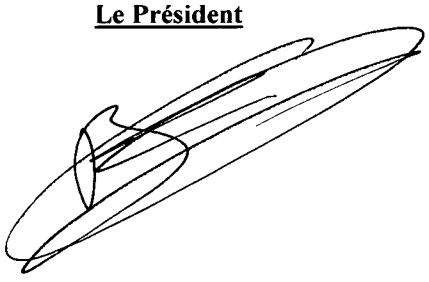
Tableau du solde des dettes fournisseurs au 30/09/2016 par date d'échéance								
	Moins de 30 jours		***De 30 à 60 jours***		***Plus de 60 jours***		***Total***	
	30/09/2016	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2015
****Dettes à échoir***	0	0	0	0	0	0	0	0
*****Dettes échues***	557 770	839 912	579 564	90 724	0	75	1133 734	930 711
Montant Total TTC	557 770	839 912	579 564	90 724	0	0	1133 734	930 711

* dettes dont le terme du paiement est postérieur à la clôture
** dettes dont le terme du paiement est antérieur à la clôture

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à TREMERY
Le 06/03/2017

Le Président



DEPOSE AU GREFFE DU RCS
17 B 4844
Le 19 JUIL. 2017
Le Greffier

ABC DISTRIBUTION

S.A.S. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : RUE SEBASTIEN VAUBAN
ZAC FONTAINE DES SAINTS
57300 TREMERY
R.C.S : METZ B 798 324 505

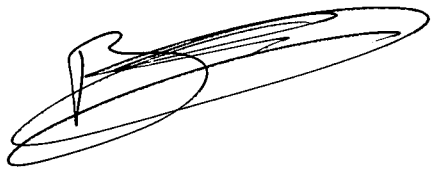
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31/03/2017
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter **un bénéfice** de **44 579,99** Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 44 000,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 639,60 Euros

Pour copie certifiée conforme
Le Président



ABC DISTRIBUTION

S.A.S. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : RUE SEBASTIEN VAUBAN
ZAC FONTAINE DES SAINTS
57300 TREMERY
R.C.S : METZ B 798 324 505

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31/03/2017

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2016 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2016 lesquels font apparaître **un bénéfice** de **44 579,99** Euros.
En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.
En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/09/2016** faisant ressortir **un bénéfice** de **44 579,99** Euros.
A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **59,61** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **44 639,60** Euros.
L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **44 639,60** Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 44 000,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 639,60 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé comprennent des dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts, soit :

- Dépenses de chasse pour une somme de 3 000 euros, aux fins d'y inviter des clients ;
- Loyers non déductibles de véhicules de tourisme pour une somme de 3 048 euros.

Résolution n° 4

L'Assemblée générale approuve les opérations intervenues entre M. BOURGUIGNON Stéphan et la Société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du commerce.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Expertise & Audit

GREFFE DU RCS
17 B 4841
Le 19 JUIL. 2017

Le Greffier

ABC DISTRIBUTION
Sas au capital de 1 000 euros
Eurotransit 3
ZAC de la Fontaine des Saints
Rue Sébastien Vauban
57300 TREMERY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016

de la société ABC DISTRIBUTION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts en date du 18 octobre 2013, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

– le contrôle des comptes annuels de la société, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
– la justification de nos appréciations ;
– les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

.../...

Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Nancy - Inscrit au tableau de l'ordre de la région Lorraine - Commissaire aux Comptes - VB Expertise & Audit

VB Expertise & Audit - 2 bis rue de l'Yron - 54800 VILLE SUR YRON - Tél : 03 82 33 92 70 - Fax : 03 82 33 97 76
Mail : vb-expertise@orange.fr
SARL au capital de 30 000 € - SIRET : 519 262 133 00019 - Code APE : 6920 Z - RCS de Briey - N° TVA FR 70 519 262 133

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Règles et principes comptables
L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations.
Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes et l'annexe et, nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Estimations comptables
Nous avons analysé l'apurement des dettes sociales et fiscales afin de vérifier s'il y avait lieu ou non de constater une provision.
Nous avons procédé à la justification des estimations retenues concernant les charges constatées d'avance, les factures non parvenues ainsi que les dettes fiscales et sociales provisionnées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

La décomposition des dettes fournisseurs par date d'échéance ne concorde pas avec l'état d'analyse des échéances des dettes fournisseurs issue de la comptabilité auxiliaire.

Fait à Ville sur Yron
Le 15 mars 2017
Le Commissaire aux comptes

VB Expertise & Audit



Vincent WAGENHEIM

